

6 ZOOM SUR...

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

7 JEUNESSE

C'EST LA RENTRÉE !

11 VOTRE AGENDA

SAISON CULTURELLE, MARCHÉ  
DES CRÉATEURS, JOURNÉE PAYSANNE...

# L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE - NOVEMBRE 2017 | N°88

p. 9 DOSSIER

**Les travaux  
de l'automne**



[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)



Séances de cinéma en plein air  
à Perdtemps  
les 8 juillet et 29 août 2017



Zik'nCroc, 2 premières éditions  
organisées par le Comité des Fêtes  
du Pays de Gex et la commission  
Culture, au Parc des Cedres  
les 21 juillet et 25 août 2017



Commémoration de la libération de Gex,  
cérémonie à la stèle Reverchon  
le 21 août 2017



Journée sportive : parcours aventure  
gratuit pour les enfants dès 6 ans  
organisé à l'espace Perdtemps  
le 1<sup>er</sup> septembre 2017



Forum des associations  
à l'espace Perdtemps  
le 2 septembre 2017



La rentrée des classes !  
le 4 septembre 2017



Gex'L en musique au centre-ville  
le 9 septembre 2017



Visite du complexe sportif du Juret  
et exposition sur les plus anciennes  
associations gexoises dans le cadre des  
Journées européennes du patrimoine  
le 16 septembre 2017

## Le mot du Maire

Chères Gexoises, Chers Gexois,  
La rentrée scolaire s'est déroulée correctement avec l'ouverture de deux classes supplémentaires. Comme vous le savez, nous n'avons pas voulu brutalement revenir, une fois encore, sur l'organisation du temps scolaire.

Une réflexion doit être menée entre tous les acteurs pour faire évoluer, le cas échéant, l'organisation de nos écoles.

Bonne année scolaire aux 1 793 enfants scolarisés en classes maternelles et primaires dans le public et le privé, aux 1 488 collégiens et 590 lycéens ainsi qu'aux enseignants, parents et personnels.

Dans un tout autre registre, le jeudi 14 septembre, notre secteur a subi une tempête à l'intensité exceptionnelle. Par chance, aucun blessé n'a été à déplorer. Je tiens à remercier les Sapeurs-Pompiers, les agents de la ville et du département ainsi que les entreprises privées qui ont parfaitement géré cet épisode. Malheureusement, cet évènement ne rentre pas dans les critères de classement en catastrophe naturelle.

Très amicalement,



**Patrice DUNAND**  
Maire de Gex

## PLAN GRAND FROID

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernales, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr). Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

## REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Vous venez d'aménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 50 42 63 01. Il suffira, pour votre inscription, que vous transmettiez ensuite une copie de votre pièce d'identité.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville de Gex recrute trois personnes pour le recensement partiel de la population entre le 18 janvier et le 24 février 2018.

La mission consiste à déposer et récupérer des questionnaires dans un secteur déterminé de la ville comportant environ 250 logements.

La connaissance de la commune est indispensable et la disponibilité des trois personnes recrutées doit être absolue. Expression orale aisée, discrétion, moralité et neutralité, capacité relationnelle, ordre, rigueur, méthode et ténacité sont les qualités requises pour cette mission. Rémunération : 1500 euros bruts/mois.

Les candidatures sont à adresser (lettre manuscrite et CV) **avant le 27 octobre 2017** à :

Monsieur le Maire, mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge, BP 407, 01174 Gex ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr).

## LES SALONS DE L'ÉTUDIANT

Six salons lyonnais ont pour objectif d'informer et accompagner les 15-25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études.

Ces rendez-vous s'échelonnent entre novembre 2017 et mars 2018 :

- **18 novembre :**  
Salon des Grandes Écoles de commerce et d'ingénieurs  
Salon Formations Artistiques, Communication & Numérique  
Salon Santé, Social & Paramédical
  - **19 au 21 janvier :**  
Salon de l'Étudiant de Lyon
  - **2 et 3 mars :**  
Salon de l'Apprentissage & de l'Alternance de Lyon
  - **17 mars :**  
Salon des Masters, Mastères et MBA.
- + d'infos : [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

## DÉCLARATION DES RUCHES 2017

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.



Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel agricole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

La déclaration doit être faite **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre** et doit concerner toutes les colonies, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

En cas de besoin, il existe un service d'assistance aux déclarants :

**[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](http://assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)** ou **01 49 55 82 22**.

À noter que, pour les nouveaux apiculteurs ou ceux souhaitant obtenir un récépissé de déclaration, il est possible de faire une déclaration hors période obligatoire, cette démarche ne dispensant pas de réaliser la déclaration annuelle entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017.

Information communiquée par :

**GDS Rhône-Alpes**  
**23 rue Jean Baldassini**  
**69364 Lyon Cedex 07**  
**<http://www.frgdsra.fr/>**  
**<http://www.facebook.com/sectionapicole.FRGDSRA>**



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

### 3 JUILLET 2017

Le conseil municipal :

- institue un périmètre de sursis à statuer sur l'intégralité de la Zone UaH « Tougin » et autorise Monsieur le Maire, ou ses adjoints délégués, à opposer un sursis à statuer aux demandes d'autorisations de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou rendre plus onéreuse la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I) dont l'élaboration prescrite par la CCPG vise à protéger et valoriser le patrimoine architectural et urbain du hameau ancien de Tougin ;
- décide de requalifier le bâtiment sis rue des Entrepreneurs appelé de façon erronée « bâtiment relais » en « bâtiment communal » et de procéder à sa réintégration dans l'actif de la Commune ;
- approuve, dans le cadre du projet Cœur-de-ville, le projet de dévoiement de la RD1005 entre La Poste et le rond-point du Patio vers l'avenue de la Gare ;
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, autorise l'adhésion de la Commune au groupement de commandes et autorise la signature des marchés, accords-cadres et marchés subséquents par le coordonnateur du groupement : le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention portant occupation du domaine public pour la mise à disposition d'un logement de type 4 sis au complexe sportif Le Turet au profit de Madame Delphine FERRARI ;
- décide de mettre à disposition de l'association Mini-School un local sis au centre associatif 410 avenue des Alpes dans des conditions définies par une convention ;
- décide de mettre à disposition de la société de Chasse un local sis au centre associatif 410 avenue des Alpes dans des conditions définies par une convention ;
- approuve, suite à des mouvements de personnel, la modification du tableau des emplois communaux bénéficiant d'un logement de fonction (concession de logement par nécessité absolue de service ou convention d'occupation précaire avec astreinte) ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de transfert du compte épargne temps (CET ayant servi, sous certaines conditions, à bénéficier d'un report de congés), en cas de mutation ou de détachement d'un agent ;
- décide d'adopter le programme pluri-annuel prévoyant l'accès à certains agents contractuels de droit public à un emploi titulaire et d'organiser en interne la sélection professionnelle ;
- prend acte du dispositif 2018 de l'enquête INSEE pour le recensement de la population, nomme, dans le cadre du partenariat Commune / INSEE, le correspondant RIL (répertoire d'immeubles localisés), le coordonnateur communal, le coordonnateur adjoint, autorise le recrutement de trois agents recenseurs et charge Monsieur le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement 2018 ;
- décide, vu le périmètre d'intervention, l'augmentation du temps de circulation, le renforcement des dispositifs de contrôle et la livraison des repas le vendredi pour les samedis et dimanches, de mettre à disposition du Centre Communal d'Action Sociale le personnel communal pour assurer le service de portage des repas à domicile et d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention s'y rapportant ;
- décide de rembourser les personnes ayant acheté à l'avance un ou des tickets d'entrée pour le spectacle « Cocktail Tour » du 19 mai 2017, spectacle de la saison culturelle annulé par le prestataire à la suite d'un accident de la route ;
- accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Gexoise » pour l'aider à financer le déplacement de son équipe féminine (gymnastes de 10 ans et +) pour la finale le 9 juin 2017 du championnat de France à Lyon ;
- accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Twirling Club La Gessienne » pour l'aider à financer le déplacement de 3 athlètes et 2 entraîneurs pour la Coupe du monde de Twirling Bâton en Croatie du 9 au 13 août 2017 ;
- adopte un tarif « ciné bambins » à 3.20 € pour que des enfants d'au moins 3 ans puissent découvrir au cinéma Le Patio une fois par trimestre des courts-métrages ;
- accepte la grille tarifaire, applicable dès septembre, pour la diffusion au cinéma Le Patio de ballets, d'opéras et de pièces de théâtre ;
- accepte, dans le cadre des activités péri-éducatives (APE) dans les écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines scolaires, de 15h30 à 16h30, et selon les termes des conventions, les propositions de versements de subventions à la MJC, au centre socio-culturel « Les Libellules », à l'association ÉCLAT et à l'association « Résonnances Bien-Être et Yoga » au prorata de leurs interventions entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 7 juillet 2017 ;
- approuve les projets de convention à intervenir avec la MJC, le centre socio-culturel « Les Libellules », l'association ÉCLAT et l'association « Résonnances Bien-Être et Yoga » pour la mise à disposition d'intervenants pour les activités péri-éducatives au sein des écoles publiques de la ville entre le 4 septembre 2017 et le 6 juillet 2018 ;
- approuve le protocole d'accord entre les communes de Gex et d'Échenevex pour renouveler la mutualisation depuis trois ans des moyens permettant aux enfants des deux communes de bénéficier de l'activité natation dans le cadre des APE 2017/2018 ;
- approuve le projet de convention de partenariat à intervenir avec l'association « Pays de Gex Natation » pour la reconduction d'une activité piscine dans le cadre des APE 2017/2018 au sein de l'école élémentaire Parozet.

**LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX** font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr).



## LES ÉCHOS DES TRAVAUX

### GROUPE SCOLAIRE DE PAROZET

Les travaux ont été terminés à temps, la rentrée s'est bien déroulée. Deux salles de classe et une salle polyvalente ont été livrées. La cour de l'école élémentaire et son auvent sont également finalisés.

Dans la partie existante de l'école, les travaux se poursuivront durant l'année scolaire. Le restaurant scolaire doit être livré début 2018 alors que l'ensemble du programme doit être finalisé pour la rentrée scolaire de 2018.



### TROTTOIRS DE GEX-LA-VILLE



Rue de Gex-la-Ville, les trottoirs sont finalisés. Les végétaux seront plantés dans les bacs durant l'automne.

### VOIRIE RUE DE L'UDAR

La voirie a été refaite, l'enrobé déposé sur la partie située entre la rue de Bonnarche et le pont de l'Oudar en direction de Vesancy.



La piste cyclable à Parozet est finalisée : reste à poser les barrières en bois. La continuité de la piste rue Georges Charpak sera réalisée à la Toussaint.



### LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE LES DIABLOTINS

Les terrassements sont en cours. Les travaux sont dirigés par la Communauté de communes. La reconstruction de la crèche doit permettre d'augmenter la capacité de 20 berceaux, soit 60 berceaux au total, de mettre aux normes certains équipements et de créer une salle multisensorielle.

### L'EXTENSION DU BÂTIMENT RELAIS



Le chantier d'agrandissement du bâtiment relais situé dans la zone de l'Aiglette Nord, qui accueille des artisans et des entreprises, doit arriver à terme en octobre. Il permettra l'installation d'artisans dans 4 nouveaux ateliers, de chacun 100 m<sup>2</sup>.

### LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS GEX-DIVONNE

Les travaux de terrassement menés par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sont en passe d'être terminés. Le gros œuvre devrait débuter en octobre.



## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



### UN PEU D'HISTOIRE

La Société de chasse communale de Gex a été fondée le 1<sup>er</sup> avril 1922 avec pour siège social la Mairie et pour forme juridique celle d'une association loi 1901. Ses statuts ont été adoptés lors de l'assemblée générale constitutive du 6 avril suivant. Avaient été élus : Monsieur RODEN, Sous-Préfet de Gex, président ; Monsieur MONTBARBON, avoué et conseiller général, Vice-Président ; Monsieur BIENFAIT, secrétaire général de la Sous-Préfecture, secrétaire ; Monsieur BEUQUE, caissier à la caisse d'épargne de Gex, trésorier. C'est ce qui s'appelle utiliser les compétences !

Aujourd'hui, la chasse est devenue beaucoup plus populaire et toutes les couches de la population sont bien représentées dans le bureau de la société.

Ces dernières décennies, la société a été impliquée dans la conservation du patrimoine communal en travaillant bénévolement durant une dizaine d'années à la reconstruction du chalet de la Côte au Nion en forêt de Gex. Il s'agit en fait d'un chalet d'alpage qui tombait en ruines, ce pâturage étant abandonné depuis les années 50. Depuis la réhabilitation du bâtiment, les employés communaux entretiennent annuellement les alentours par fauchage.

La société de chasse a également reconstruit en 2001 la cabane/refuge du Turet à 1 400 m, ouverte à tous, et que tous les promeneurs connaissent et apprécient ; le livre d'or sur place en témoigne.

Dans la lancée, la fédération des chasseurs a décidé, avec l'accord de la Commune de Gex propriétaire de la montagne et de la Réserve Naturelle, de rouvrir ce pâturage du Turet également abandonné depuis des décennies en broyant les lisières et coupant une centaine d'épicéas qui avaient envahi en isolés ce pâturage, donnant du bois non commercialisable. Depuis, la Réserve

Naturelle a repris le flambeau en y mettant chaque année un troupeau de chevaux Konik Polski.

Une notice explicative en mairie de Gex informe les habitants sur le fonctionnement et la pratique de chasse sur le territoire communal ; l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse est affiché.

Ce sont les chasseurs qui organisent chaque année le tir de la fête de l'Oiseau de Gex.

La société compte actuellement 85/90 membres. Le président est Nicolas ROBIN. Cet automne, la société va renouveler son bureau.

### INFORMATIONS SUR LA PRATIQUE DE LA CHASSE

L'année cynégétique commence le deuxième dimanche de septembre et se termine le 28 février ; c'est un arrêté préfectoral pris annuellement qui fixe les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour chaque espèce de gibier.

La chasse est fermée deux jours par semaine : le mardi et le vendredi (voir l'arrêté préfectoral).

La chasse dans la plaine concerne principalement le petit gibier : lièvres, faisans, perdrix et pigeons qui se tirent avec du plomb. Le grand gibier (surtout le sanglier) est chassé également à proximité des cultures (maïs, etc.).

La chasse du grand gibier s'effectue à balle et principalement dans la forêt de Gex sur la Chaîne du Jura ; nous avons un bail à cet effet avec la municipalité de Gex. Cette chasse s'effectue en battue pour le cerf, le chevreuil et le sanglier. Quant au chamois, il se chasse à l'approche sans chien par groupe de trois chasseurs au maximum.

Le cerf, le chevreuil et le chamois font l'objet d'un plan de chasse qualitatif, selon un arrêté préfectoral individuel

qui indique le nombre, l'âge et le sexe des animaux à tirer.

Tout animal abattu doit être identifié avant son transport par la pose d'un bracelet numéroté.

Tous les cerfs, les jeunes chevreuils et chamois abattus sont annoncés le jour même au technicien de la Fédération des chasseurs de l'Ain et doivent être tenus à sa disposition pour le contrôle.

Le sanglier, quant à lui, fait l'objet d'un plan de gestion ; il n'y a pas de quota de tir mais un bracelet d'identification doit également être apposé sur l'animal mort avant son transport.

Les battues de grand gibier en montagne s'effectuent généralement les week-ends et jours fériés, très peu en semaine ; elles sont indiquées sur le terrain par la pose de panneaux triangulaires indiquant « CHASSE EN COURS - PRUDENCE » afin que les promeneurs soient informés et conscients qu'il est souhaitable de ne pas sortir des chemins ou des sentiers durant cette période, l'essentiel étant de rester visibles. De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour appliquer strictement les règles de sécurité afin d'éviter tout accident. Nous sommes conscients de notre responsabilité en la matière et nous sommes ouverts au dialogue avec les promeneurs.

La loi chasse nous donne compétence pour gérer la faune afin de garantir un bon équilibre « agro-sylvo-cynégétique ». Les cervidés font des dégâts aux plantations forestières, la forêt étant une source de revenus pour les Communes et les sangliers sont les « bêtes noires » des agriculteurs car ils s'attaquent aux cultures surtout au maïs et aux pâturages et alpages en montagne.

Ces sont les chasseurs par leurs différentes cotisations qui indemnisent le monde agricole pour les dégâts causés aux cultures (c'est la loi) ; dans l'Ain le montant de ces indemnisations a été de 1 200 000 € en 2012.

*Le président, Nicolas ROBIN*

# C'EST LA RENTRÉE !

	Parozet maternelle	Parozet élémentaire	Vertes Campagnes maternelle	Vertes Campagnes élémentaire	Perdtemps maternelle	Perdtemps élémentaire	Total écoles publiques	École élémentaire St Joseph	École maternelle Jeanne d'Arc	École élémentaire Jeanne d'Arc	TOTAL
<b>Effectifs rentrée 2017/2018</b>	178	234	196	275	123	180	<b>1186</b>	67	83	457	<b>1793</b>
<b>Nombre de classes dans l'école</b>	6	9	7	10	5	7	-	5	3	17	
<b>Nombre moyen d'enfants par classe</b>	29	26	28	27	25	26	-	13	28	27	

Effectif au 22 septembre 2016 : 1123 élèves, soit **une progression de 63 enfants** dans l'enseignement primaire public.

**Collège Charpak** : 698 élèves, 24 classes (effectifs en augmentation : 2 classes de plus).

**Collège Jeanne d'Arc** : 790 élèves, 27 classes, effectifs en augmentation.

**Lycée Jeanne d'Arc** : 590 élèves, 22 classes, effectifs stables.

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GEX

Venez découvrir le nouveau programme d'activités 2017-2018 et les nouveautés :

- ados, adultes : fitness cross-training, auto-protection, ateliers chorégraphiques de danse modern jazz/contemporaine/classique
  - 12-17 ans : accueil de loisir ados, ateliers culture hip-hop, vidéo, web radio/web tv, théâtre ados
- Rendez-vous pour tous cet automne avec la deuxième édition de la Roller Party le samedi 4 novembre !

Plus d'information sur <http://mjcgec.fr/activites/>  
Renseignements et inscriptions à la MJC - Centre Culturel  
47 rue de Gex-la-Ville - 01170 Gex - 04 50 41 75 74



## ALEG CHALLENGE ANTI-GASPI

Bravo au **collège Jeanne d'Arc** qui a remporté le challenge Anti-Gaspi organisé par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain et le Département de l'Ain dans les collèges pour l'année scolaire 2016/2017 ! 18 restaurants scolaires participaient. La moyenne constatée de gaspillage par repas est de **22,90 g** pour le collège Jeanne d'Arc et de **203,52 g** pour le collège en bas de tableau. Toute l'équipe de Jeanne d'Arc est très motivée pour poursuivre ce travail auprès des jeunes et progresser encore dans la lutte contre le gaspillage durant cette nouvelle année scolaire.

## ANIMOMES Samedi 18 novembre de 10 h à 18 h à la Salle Gaston LAVERRIERE à PRÉVESSIN-MOËNS

Journée pour les Mômes et leurs familles organisée par les ACCUEILS DE LOISIRS des communes partenaires (Gex, Divonne-les-Bains, Prévessin-Moëns, Versonnex), l'IFAC, Alfa3a et le Centre Socioculturel « Les Libellules ».

Cette journée va permettre aux familles de découvrir multiples animations, mais aussi de participer, avec leurs enfants, aux différents ateliers et animations qui seront proposés autour du jeu, des activités manuelles, du sport et des arts de la rue. 1 € l'entrée par personne, gratuit pour les moins de 2 ans.

Accueil de Loisirs « Les Grands Chênes » - 1010 route du stade - 01280 Prévessin-Moëns  
04 50 40 89 24 - [prevessin.animation@alfa3a.org](mailto:prevessin.animation@alfa3a.org)

## Vacances d'automne à la Buissonnière du 23 octobre au 3 novembre 2017

**Vacances d'AUTOMNE à « la Buissonnière »**

**Ouvert**  
Aux enfants de 3 à 12 ans  
Du Lundi au Vendredi  
Inscription à la journée ou à la demi-journée  
Dans la limite des places disponibles

**Du 23 OCTOBRE au 3 NOVEMBRE 2017**  
Dépôt des dossiers avant le **12 OCTOBRE 2017**  
Au-delà de cette date, les dossiers seront mis en attente.

Modification du règlement  
Aucune possibilité d'annulation d'inscription après cette date.

Secteur VIE QUOTIDIENNE de la ville de GEX  
Service ENFANCE-SCOLAIRE

Accueil Collectif de Mineurs "La Buissonnière"  
Situé au Groupe Scolaire des Vertes Campagnes

Pour plus de renseignements :  
04 50 42 63 00  
[www.gex.fr](http://www.gex.fr)

Dépôt des dossiers avant le 12 octobre. Au-delà de cette date, les dossiers seront mis en attente. Attention : modification du règlement. Aucune possibilité d'annulation d'inscription après cette date.

Pour plus de enseignements :  
04 50 42 63 00 - [www.gex.fr](http://www.gex.fr)

# LES GEXOIS

## Les nouveaux commerces

### CRÊPERIE DU JEU DE L'OIE

La crêperie du Jeu de l'Oie a ouvert à nouveau ses portes le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Monsieur Adrien MASSON a repris l'activité et vous propose une carte à dessin pas trop grande qui sera renouvelée selon les saisons. Crêpes salées et sucrées, quelques salades, tout est réalisé à partir de produits frais et de la région. Le lait, la farine et les œufs utilisés pour la pâte à crêpe sont issus de l'agriculture biologique. Par ailleurs, la crêperie du Jeu de l'Oie devient également un salon de thé. Elle est ouverte la journée, de 10 h à 22 h.



**Crêperie du Jeu de l'Oie - 109 rue des Terreaux**  
**Ouverture du mercredi au dimanche soir inclus.**  
**Fermeture le lundi et le mardi. Tél. 04 50 28 91 80**  
[contact@creperiedujeuoie.com](mailto:contact@creperiedujeuoie.com)  
[www.creperiedujeuoie.com](http://www.creperiedujeuoie.com)

### BARRIOS CHAUFFAGE SARL

Monsieur Anthony BARRIOS a créé sur Gex l'entreprise Barrios Chauffage qui a commencé son activité le 18 août. Monsieur Cédric RENARD, 20 ans d'expérience dans le métier, en sera le gérant. Barrios chauffage, spécialisé dans la plomberie, le sanitaire et le chauffage, propose de nombreux services : le dépannage, la pose et la rénovation de sanitaires. Barrios chauffage vous aidera à choisir la meilleure solution de chauffage adaptée à vos besoins (gaz, fioul, renouvelable) et l'installera.



**Barrios Chauffage Sarl - 110 rue Léone de Joinville**  
**Tél. 06 89 64 81 82 et 06 07 26 03 47**  
**Facebook : [www.facebook.com/Barrios-chauffage-1583901691642810/](http://www.facebook.com/Barrios-chauffage-1583901691642810/)**

### HÔTEL GRAND PARC

L'Hôtel Grand Parc est ouvert depuis le 17 juillet. C'est un hôtel trois étoiles qui joue la carte de la modernité et du confort. Il dispose de quarante chambres, réparties en trois catégories : standard, confort, supérieure. Parmi les services, le ménage est réalisé tous les jours et un petit-déjeuner est proposé, servi au restaurant de l'hôtel, Il Vesuvio, ouvert au public le midi et le soir.



**Hôtel Grand Parc - 333 avenue de la Gare**  
**Tél. 04 81 13 14 40 - [contact@hotelgrandparc.com](mailto:contact@hotelgrandparc.com)**  
[www.hotelgrandparc.com](http://www.hotelgrandparc.com)

### RESTAURANT IL VESUVIO

L'Hôtel Grand Parc dispose d'un restaurant italien, Il Vesuvio, dirigé par le chef Vincenzo SCRIMA. Vous pourrez ainsi découvrir les plats typiques d'Italie : salades et antipasti, une trentaine de variétés de pâtes, spécialités du restaurant (orecchiette, tagliatelles, gnocchi...), pizzas cuites au feu de bois entre autres. Une attention particulière est portée à la qualité des ingrédients : des produits frais importés d'Italie.



**Restaurant Il Vesuvio - 333 avenue de la Gare**  
**Tél. 04 81 13 14 49 - [www.il-vesuvio.fr](http://www.il-vesuvio.fr)**



## MARINE LAHAYE

### VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE EN SAUTS D'OBSTACLES AS PONEY 1 !

Marine LAHAYE, licenciée de la Fédération Française d'Équitation (FFE), pratique, depuis l'âge de 4 ans, ce sport à Belle-Ferme et participe depuis plusieurs années aux Championnats de France de Poney au Parc Équestre Fédéral à Lamotte-Beuvron en Sologne (à 40 km d'Orléans). Cette année, Marine, après s'être qualifiée en participant à des concours de CSO en As poney 1 (hauteur 1m20) dans toute la région Rhône-Alpes Auvergne avec son poney Akira D'Hurl'Vent a participé à l'épreuve finale qu'est le championnat de France avec une centaine d'autres concurrents de moins de 18 ans. Ce championnat s'est déroulé en 4 épreuves sur 3 jours. Les 21 meilleurs cavaliers et cavalières se sont affrontés lors de la finale le 3<sup>e</sup> jour, soit le 10 juillet, en 2 parcours de sauts d'obstacles (CSO). Marine a réalisé les 4 parcours sans faute avec un dépasement de temps lors de la première manche de la finale, ce qui lui a valu un point et donc la seconde place du podium.

La catégorie As Poney 1 est l'antichambre des grands prix (1m30 - 1m35). Marine est déjà motivée et prête à repartir en octobre dans la catégorie des grands prix avec son poney Akira qui, à 8 ans, aura l'âge de participer également dans cette catégorie.

Félicitations à Marine LAHAYE et à sa Coach, Audrey BAUDUIN, des Sports Équestres de Belle Ferme !

### FOOTBALL CLUB CESSY GEX



Les U19 du FCCG terminent premiers du classement de 1<sup>re</sup> série Phase 2 poule A. Sur les 10 matchs disputés, nos rouges et blancs ont pris 36 points en 8 matchs gagnés et seulement 2 nuls. L'équipe termine meilleure défense avec 13 buts encaissés à égalité avec son dauphin au classement général à 3 points, GO Bas Chablais. L'ensemble de l'équipe a été félicité lors de l'assemblée générale du club avec la remise d'une médaille. Bravo à eux.

[www.fccgessy-gex.footeo.com](http://www.fccgessy-gex.footeo.com) - Page facebook : [fccg01](https://www.facebook.com/fccg01)

### LES MÉDAILLÉS DU FORUM

- Monsieur Michel GUESNIER fait partie des membres actifs de l'association du **Football club de Cessy-Gex** depuis 23 ans, en tant qu'éducateur, puis trésorier pendant 9 années et membre très actif pour l'organisation des tournois jeunes, des lotos et autres manifestations.
- Après 18 années d'encadrement bénévole des cours d'escalade pour les enfants du **Club Alpin Français du Pays de Gex**, Monsieur Jean-Michel VASSEUR a décidé de lever le pied. Grâce à son engagement sans faille, son implication totale dans l'administration des cours des mercredis et jeudis, sa motivation, l'escalade est devenue pour beaucoup de jeunes une passion.
- Monsieur Jacques HELLET fait partie de l'association des **Chasseurs Alpins** depuis sa création et en est le Président depuis 2010. Il est également membre de différentes autres associations gessiennes et est conseiller municipal depuis janvier 1999.





## LES TRAVAUX DE L'AUTOMNE

### LES AMÉNAGEMENTS POUR LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Depuis début septembre, les travaux engagés par le Département avenue des Alpes concernent le dévoiement des réseaux (eau, gaz, etc.). Cette tranche du chantier durera jusqu'à Noël. Fin octobre-début novembre, débutera la phase de création de la voie dédiée au bus à haut niveau de service.



Le chantier s'interrompra avec les premières neiges. Les travaux sur l'avenue des Alpes seront phasés par portion de route entre carrefours de circulation. Ils commenceront au niveau du quartier de l'Aiglette et doivent atteindre d'ici l'hiver le quartier Charpak.

### LE DÉVOIEMENT DE LA RD 1005

Dans le cadre de l'aménagement de notre cœur de ville, les travaux de dévoiement de la Route Départementale 1005 entre le carrefour à feux de la MJC et l'entrée du parc des Cèdres, avenue de la Gare, débuteront normalement en octobre. La construction de ce barreau

roulier n'impactera pas directement la circulation sauf pour les contraintes liées au chantier. La pente maximale sera de 9,85 % sur 20 m, la longueur du dévoiement étant de 90 mètres linéaires. L'aménagement comprend également la création d'une piste cyclable. Enfin, pour faciliter la circulation l'hiver, la chaussée sera chauffante.

### L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PITEGNY

Les travaux ont débuté le 18 septembre et dureront jusqu'à Noël. Ils concernent la réfection de la voirie et des trottoirs, avec la création d'un trottoir mixte piéton-cycliste. Ils commenceront par l'entrée du stade de Chauvilly et remonteront jusqu'au virage au niveau de l'entreprise SOGEDIST. L'avancement du chantier dépendra évidemment de la météo.

### LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

Un accueil de jour sera installé dans le quartier de la gare, avenue des Alpes, avant la fin de l'année. Il doit permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à des services de base : douches, buanderie...

### LA RÉHABILITATION DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Le début des travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment du Crédit agricole est prévu avant la fin de l'année. Il s'agit de rénover deux étages, les façades et la toiture, tout en conservant l'aspect architectural du bâtiment. L'objectif est de ramener d'autres services et de l'activité au centre-ville.



## Gex Avenir

La saison culturelle a démarré les 20 et 22 septembre derniers. Une fois par trimestre, la commission culture se réunit pour que chacun donne son avis sur les choix proposés, fasse des propositions sur des manifestations à venir ou le point sur celles déjà passées et qui auraient besoin d'ajustements et d'améliorations. Aucune proposition n'est jamais faite par Humanisme et Participation !

Le tissu associatif est important et dynamique, complétant ainsi l'offre des activités mais, sans faire d'autosatisfaction, la commission a innové plusieurs manifestations profitant à tous les âges, dont les plus jeunes avec le

festival P'tits Yeux Grand Écran, une journée sportive, deux séances de cinéma en plein air, deux soirées DJ pour les collégiens. Faut-il énumérer les manifestations destinées à la population ? Outre la saison culturelle, deux marchés des créateurs, un week-end médiéval, deux fêtes de la musique, la journée Jardin au Journans, le LandArt sans oublier les activités concoctées par les Jeunes du Conseil Municipal. Avec la bibliothèque, les expositions et le cinéma qui propose ballets et opéras, il y a de quoi occuper les soirées et les week-ends de tous ceux qui souhaitent sortir de chez eux ! À noter également que, contrairement à ce que M. DUBOUT et Mme CHARRE avancent,

le projet de centre-ville prévoit bien un volet culturel par la création de deux salles de cinéma et que l'étude d'une salle de spectacles n'est pas abandonnée. Nous avons refusé de sacrifier le Parc des Cèdres où elle pouvait se créer comme nous avons nettement réduit la densité maximale de constructions prônée par ce groupe.

« Le flambeau de la critique s'allume plus souvent pour détruire que pour éclairer »  
J.B. de Laborde.

Amicalement.



Pour Gex Avenir, Dominique COURT, Maire-Adjoint aux affaires culturelles et jeunesse

## Solidaires pour l'Avenir de Gex

La Communauté de Communes du Pays de Gex a lancé la révision du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Gex. Celui-ci servira à l'élaboration de son PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme local de l'Habitat.

La compétence urbanisme ayant été transférée des communes à la CCPG, dès son approbation, le PLUi s'imposera à tous : particuliers, entreprises... et servira de référence à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol tels que les permis de construire, d'aménager ou de démolir. Le PLUi remplacera les PLU communaux.

Si la CCPG précise que le PLUi est l'expression du projet de territoire de la Communauté de communes en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de transports en commun, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages, le contenu de tous ces termes reste à définir précisément. Par exemple qu'est-ce que la préservation du cadre de vie dans les zones où il est déjà bien impacté par le mitage du territoire et par une inflation de constructions pas toujours harmonieuses ?

Par souci de concertation la CCPG a créé un outil Internet vous permettant d'exprimer vos idées, suggestions, de trouver toutes les informations concernant l'élaboration du nouveau SCOT et du PLUi. Mais vous y découvrirez aussi ce que d'autres Gessiens ont suggéré.

Nous vous encourageons fortement à visiter ce site et à y laisser vos suggestions : [www.paysdegex.concertationpublique.com](http://www.paysdegex.concertationpublique.com). De notre côté nous allons œuvrer auprès de la CCPG pour que les imperfections de ce site soient corrigées et les documents afférents régulièrement publiés.



Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Patrick MONNOIRE

## Humanisme et Participation

### Stationnement, éviter l'impasse

La question du stationnement devient pressante dans le quotidien des Gexoïses.

Au fil des réalisations de programmes immobiliers, les problèmes liés au manque de places de parking sont toujours plus nombreux.

Si en l'état, les règles d'urbanisme sont respectées par les promoteurs, on constate des dérives qui renvoient sur le domaine public les véhicules ne pouvant être accueillis dans les résidences : box inutilisés ou convertis en cave, places de parkings dissociées des logements et devenues instruments de spéculation loués à des tiers extérieurs, acquéreurs n'ayant pu

acheter suffisamment d'emplacements faute d'un budget suffisant.

Nous ne pouvons que souligner le propos de M. le maire rappelant en conseil municipal que ce n'est pas à la collectivité de créer des parkings en lieu et place des promoteurs. Il a fait part des engagements fermes, pris pour amener ceux-ci à intégrer plus de stationnements dans leurs projets immobiliers. L'avenir nous dira si cette action aura porté ses fruits. Pourtant, un doute pointe sur les capacités d'accueil à moyen terme...

Avec la mise en service du BHNS, les difficultés liées au stationnement sont inévitablement amenées à perdurer : les places

sont comptées dans le centre ancien et des troubles s'annoncent avec la réalisation du projet Cœur de Ville. D'ici quelques années nous verrons la physionomie de certains secteurs changer pour se densifier davantage (Mont-Blanc, Gex-la-Ville). Par ailleurs, un allègement des règles d'urbanisme nous est promis, notamment à proximité des infrastructures de transport, en vue de la densification des centres urbains. Cet avenir doit être pris en compte dès maintenant.

Contact : [humanismeetparticipation@gmail.com](mailto:humanismeetparticipation@gmail.com)



Pour Humanisme et Participation - Muriel CHARRE - ANDRÉ DUBOUT

# SAISON CULTURELLE



## VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)



**Vendredi 20 octobre 2017 à 20 h 30, à la salle des fêtes**

### « La Fanfare felue »

Un mélange de musiques traditionnelles et modernes des Balkans pour danser, remuer et secouer toute la planète !



**Vendredi 24 novembre 2017 à 20 h 30, à la salle des fêtes**

### « Les mousquetaires de la chanson »

Un répertoire original de chansons françaises, contemporaines et poétiques par un groupe vocal passionné originaire de Foissiat dans l'Ain.

**Tarif plein : 9 € ; 2 à 18 ans : 5 € ; « passeport culture jeune » : 4 €.**  
**Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.**  
**Renseignements : mairie de Gex 04 50 42 63 00**  
**Inscriptions à l'avance recommandées.**

## ÉVÉNEMENTS...

**DIMANCHE 22 OCTOBRE DÈS 9 H JOURNÉE PAYSANNE**

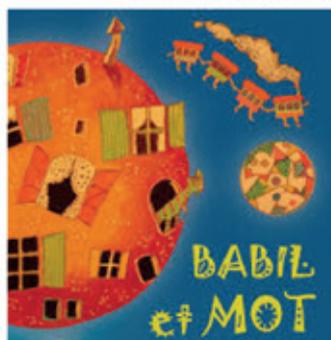
Organisée par les Jeunes Agriculteurs du Pays de Gex à l'espace Perdtemps. Concours durant toute la journée pour les vaches de race Prim'holstein puis petit défilé des enfants et de leurs montures, marché de producteurs locaux, exposition de matériel agricole, mini-ferme, balade en poneys et calèche, jeux pour enfants, château gonflable, ... Sur place : buvette, petite restauration et repas.



**SAMEDI 18 NOVEMBRE À 10 H 15 LES P'TITS DÉJ SPECTACLE PARENTS-ENFANTS**

Organisé par le Centre socioculturel Les Libellules à la salle des fêtes de Gex. Adultes : 7 € / 5 €\* et - de 18 ans 5 € / 3 €\* (\* adhérent CSC) 5 € (bénéficiaires des minimas sociaux)  
 Nombre de place limité. Réservation vivement conseillée.  
**Information et réservation au CSC - 228, avenue des Alpes - Gex 04 50 28 34 17 - [secteur.familles@cscleslibellules.fr](mailto:secteur.familles@cscleslibellules.fr)**

Un moment convivial à partager ensemble



### Babil et Mots

Cie de l'Épouvantail

Conte musical pour les 3 mois - 5 ans

Moment d'histoires, de comptines, de chansons, de sons pour accompagner le tout petit... Spectacle porteur d'éveil et d'émotions et partage de sensations communes, à l'écoute des premiers sons de la petite enfance.

Durée 40'

Dégustation de gateaux et chocolat chaud (compris dans le tarif)



## Institutionnel

**Lundi 2 octobre à 18 h 30 et lundi 6 novembre à 18 h 30**  
 Réunions du Conseil municipal en salle du conseil

**Samedi 11 novembre 9 h 50 :** rassemblement à la porte du cimetière  
**10 h 25 :** rassemblement devant l'église  
**10 h 30 :** messe à la mémoire des Anciens Combattants et Victimes de guerre  
**11 h 40 :** regroupement et formation du cortège place Perdtemps  
**11 h 50 :** départ du cortège pour la commémoration au Monument aux Morts du Mamelon vert

## Médical

**Lundi 2 octobre de 14 h 30 à 16 h 30**  
 Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

**Lundi 13 novembre de 10 h à 12 h 30 et de 15h30 à 19h**  
 Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

## Municipalité, associations

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**  
 Journée portes ouvertes & rallye chiens et maîtres. SOS Animaux 1305, route de Mourex à Pitegny

**Du lundi 2 au samedi 20 octobre**  
 Exposition Marie Fracasso à la bibliothèque municipale

**Mardi 3 octobre à 14 h 30**  
 Spectacle offert aux Aînés avec le Groupe DIABOLO dans le cadre de la Semaine Bleue. Organisation : CCAS Inscription : 04 50 42 63 01 ou [ccas@ville-gex.fr](mailto:ccas@ville-gex.fr)

**Samedi 7 octobre de 9 h à 17 h**  
**Dimanche 8 octobre de 10h à 17h**  
 Exposition Club de Gex Photo à la salle l'Expo. Vernissage : vendredi 6 à 20 h, entrée libre

**Samedi 7 octobre à 20 h 30**  
 Loto de l'Âge d'Or à l'espace Perdtemps

**Mercredi 11 octobre à 19 h**  
 Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, Salle l'Expo

**Vendredi 13 octobre de 19 h 30 à 23 h 30**  
 Soirée DJ Jeunes 12-15 ans à la salle des fêtes avec SDJ & Droops. Inscription indispensable avec autorisation parentale

**Samedi 14 octobre de 9 h à 13 h**  
 Bourse aux skis organisée par le Sou des Écoles à l'espace Perdtemps (dépôt du matériel le samedi)

**Samedi 14 octobre à 20 h 30**  
 « Les Fugueuses », représentation théâtrale par le Quart d'heure Gessien. Organisation : COS de la ville de Gex. A la salle des fêtes. Renseignements : 06 37 04 09 97

**Dimanche 15 octobre à 15 h**  
 Loto de « La Gexoise » à l'espace Perdtemps. Ouverture des portes dès 14 h

**Du samedi 21 octobre au vendredi 27 octobre**  
 14<sup>e</sup> Festival P'tits Yeux Grand Écran «... à la montagne !» Programme disponible au cinéma, à la bibliothèque, la MJC, à l'accueil de la mairie, à l'Office de Tourisme et sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

**Vendredi 27 octobre à 20 h 30**  
 Spectacle Jean-Michel Mattei, humoriste franco-suisse Organisé par la commission Culture à l'espace Perdtemps Infos et réservations : mairie

**Samedi 4 et dimanche 5 novembre de 10 h à 18 h**  
 3<sup>e</sup> édition du Marché des créateurs à la salle des fêtes

**Samedi 4 novembre de 18 h à 23 h**  
 Soirée ROLLER PARTY à l'espace Perdtemps Plus d'infos sur <http://mjc-gex.fr/evénements-2017/roller-party/>

**Du lundi 6 au samedi 25 novembre**  
 Exposition Maélyne Frydman à la bibliothèque municipale

**Samedi 11 novembre de 9 h à 15 h 30**  
 Bourse aux skis organisée par le Gex Ski Club. Dépôt pour les vendeurs le 10 nov. de 17 h à 20 h à l'espace Perdtemps Infos : [boursoskis@gexskiclub.com](mailto:boursoskis@gexskiclub.com)

**Du vendredi 17 au lundi 20 novembre**  
 23<sup>e</sup> Salon Vin et Gastronomie organisé par P.G.P.A. à l'espace Perdtemps. [www.gexpo.fr](http://www.gexpo.fr)

**Samedi 18 novembre de 10 h à 18 h**  
 Journée pour les Mômes et leurs familles. Voir page 7

**Dimanche 19 novembre de 9 h à 17 h 30**  
 Festi'Yoga, « yoga et présence » au gymnase du Turet. Infos et inscriptions : [accueil@centreinflux.fr](mailto:accueil@centreinflux.fr) Tarif : 5 euros la journée

**Samedi 25 novembre à 20 h 30**  
 Super Loto de l'USPG à l'espace Perdtemps. Ouverture des portes dès 18 h 30

**Mardi 28 novembre de 13 h 30 à 17 h**  
 Forum emploi. Tout public. Entrée libre. Organisé par la Mission locale Oyonnax-Bellegarde-Gex à l'espace Perdtemps Infos : 04 50 41 60 46 ou [accueil.gex@mlobg.fr](mailto:accueil.gex@mlobg.fr)

**Samedi 2 décembre**  
 Bourse aux jouets du Sou des Écoles



## GEX MOUV'

Le CCAS a mis en œuvre GEX MOUV' depuis janvier 2017 pour assurer le transport à la demande en direction de rendez-vous médicaux et/ou paramédicaux en cabinet et/ou centre hospitalier, à l'attention des habitants gexois non imposables avec vérification du revenu fiscal de référence et sans condition d'âge (mineurs uniquement accompagnés) dans l'impossibilité de se déplacer et pour se rendre à Gex, dans le Pays de Gex et/ou Haute-Savoie et Suisse (dans un rayon de 70 km).

Le service est pris en charge à 90 % par le CCAS et 10 % par le bénéficiaire. Les réservations se font en appelant le CCAS dans un délai de deux semaines avant le rendez-vous médical.

### Renseignements sur ce service :

- par téléphone : 04 50 42 63 01
- par courriel : [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)
- par courrier : Mairie - CCAS - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 Gex Cedex

## ACCÉDEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT

La Commune est desservie intégralement ou partiellement par la fibre optique Li@in pour l'accès au Très Haut Débit, gage d'attractivité et de dynamisme du territoire.

Pour savoir si vous êtes éligible au très haut débit et pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), connectez-vous sur : [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)



## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à

William ZINSIUS	09.05.2017
Jeanne PARMENTIER STUMPF	25.05.2017
Lion VINCENT-GENOD MARTA	09.06.2017
Elhadj-Issaga DIALLO	25.06.2017
Eva SIMON	28.06.2017
Tess BELL-LEATHER	02.07.2017
Amjed NEHAL	03.07.2017
Hina MANDONNET	08.07.2017
Margaux VIGUÉ BERRYER ONFROY de BRÉVILLE	09.07.2017
Samuel MORAW	10.07.2017
Hainys CHOUIKH	16.07.2017
Sibylle SAUTREUIL	25.07.2017
Léon FOURNIER	06.08.2017
Soa JAVOY	15.08.2017
Axel SAVOIR	16.08.2017
Enzo FRONTINI-ANTONELLI	25.08.2017
Hidaya ACHOUR	31.08.2017

### Tous nos vœux à

Rose BRICE et Jean-Rolly DUPEROY	08.07.2017
Anne-Camille DOURLIN et Mickaël MILLET	08.07.2017
Julie SEMET et Flavien RUFENACHT	05.08.2017
Harmony GUICHAOUA et Jérémie BULLIOD	31.08.2017
Émilie PENNERON et Jérémy VINCENT	09.09.2017

### Condolances aux familles de

Lucette MUGNIER, veuve GAVAGGIO	15.07.2017
Sylvie BAUD, veuve LANCET	18.07.2017
Louis DUCIMETIÈRE	18.07.2017
Khaddouj BOUCHAOUR	
née ABDELMOUMEN	21.07.2017
René JOSNARD	21.07.2017
Claudine SANCHEZ, née SALLET	06.08.2017
Suzanne MAILLARD, veuve BILLET	01.09.2017

### Permanences des élus

**Patrice DUNAND, Maire**  
Personnel, Sécurité et Administration  
Sur rendez-vous

**Dominique COURT, 1<sup>re</sup> Adjointe**  
Affaires culturelles et Jeunesse  
Sur rendez-vous :  
Mercredi : 16 h à 18 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

**Christian PELLÉ, 2<sup>e</sup> Adjoint**  
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement  
Permanence :  
Lundi : 9 h à 10 h 30  
Jeudi : 9 h à 10 h 30  
Sur rendez-vous :  
Lundi : 10 h 30 à 12 h  
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

**Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3<sup>e</sup> Adjointe**  
Urbanisme et Transport  
Sur rendez-vous :  
Mardi : 14 h à 16 h 30  
Mercredi : 9 h à 12 h

**Daniel ROBBEZ, 4<sup>e</sup> Adjoint**  
Associations et Sports  
Sur rendez-vous :  
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

**Hélène MOREL-CASTERAN, 5<sup>e</sup> Adjointe**  
Affaires scolaires  
Sur rendez-vous :  
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

**Benoît CRUYPENNINGK, 6<sup>e</sup> Adjoint**  
Tourisme et Développement économique  
Permanence :  
Lundi : 17 h à 18 h  
Sur rendez-vous

**Monique MOISAN, 7<sup>e</sup> Adjointe**  
Affaires sociales  
Sur rendez-vous :  
Lundi : 9 h à 11 h 30  
Jeudi : 9 h à 11 h 30

**Jérémy VENARRE, 8<sup>e</sup> Adjoint**  
Communication et Valorisation du patrimoine  
Sur rendez-vous :  
Mardi : 18 h 30 à 20 h

**Véronique GILLET, 9<sup>e</sup> Adjointe**  
Logement  
Sur rendez-vous :  
Lundi : 15 h à 17 h  
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

**Horaires d'ouverture Mairie**  
77 rue de l'Horloge - BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél. 04 50 42 63 00  
Fax : 04 50 41 68 77  
[mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)  
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h  
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

**Bibliothèque municipale**  
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h  
Mardi : fermée  
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h  
Samedi : 10 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 86 92

**Vacances scolaires : mêmes horaires**  
**Fermeture les jours fériés**

**Piscine municipale**  
En période scolaire :  
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs  
Mercredi : 14 h à 18 h 45  
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45  
Dimanche : 9 h à 12 h 15

**Vacances d'automne : du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre (horaires différents)**  
**Fermeture les 1<sup>er</sup> et 11 novembre**  
Infos : Tél. 04 50 41 66 21  
[piscine@ville-gex.fr](mailto:piscine@ville-gex.fr)

**Police municipale**  
Lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h  
samedi (sur rendez-vous) : 10 h à 11 h  
Tél. 04 50 42 63 09

**Sous-Préfecture**  
26 rue Charles Harent - BP 409  
01170 GEX - [sp-gex@ain.gouv.fr](mailto:sp-gex@ain.gouv.fr)  
**Accueil** : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45  
Tél. 04 50 41 51 51  
**Service Étrangers** : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 87 46

**Office de Tourisme Gex - La Faucille**  
Du lundi au vendredi :  
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h  
Samedi : 8 h 45 à 13 h  
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.  
Tél. 04 50 41 53 85  
[www.paysdegex-lafaucille.com](http://www.paysdegex-lafaucille.com)

### Éducation

**Inspection de l'Éducation Nationale**  
Circonscription du Pays de Gex  
26 rue Charles Harent - 01170 GEX  
Tél. 04 50 40 76 60  
Fax : 04 50 99 71 33

### Services administratifs

**Caisse d'Allocations Familiales**  
Cité administrative Simone Veil  
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY  
Tous les mercredis, sur rendez-vous :  
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

**Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**  
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit  
Tél. 04 50 41 35 86

### Mutualité Sociale Agricole

Salle Arcades : 9 h à 12 h  
3<sup>e</sup> jeudi, sur rendez-vous  
Tél. 04 74 45 99 00

### Point Accueil Solidarité de Gex

228 avenue des Alpes  
**Accueil du public** : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h  
**Accueil téléphonique** :  
lundi, mercredi et jeudi :  
8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ;  
vendredi : 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h ;  
mardi : 8 h à 12 h 30  
Tél. 04 50 41 54 62

### RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle Arcades, sur rendez-vous  
Tél. 3648  
4<sup>e</sup> mardi du mois : 10 h à 12 h

### Service emploi CCPG

135 rue de Genève  
Entretiens sur rendez-vous  
Tél. 04 50 42 65 00  
[emploi@ccpg.fr](mailto:emploi@ccpg.fr)  
Offres d'emploi sur :  
[www.ccpog.fr/emploi](http://www.ccpog.fr/emploi)

### Numéros utiles

**Ramassage des encombrants**  
ALLO ENCOMBRANTS :  
04 50 20 65 86  
Collecte à domicile sur rendez-vous

### Déchetteries du Pays de Gex

VERNONNEX (CD 15) :  
04 50 42 74 74  
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41  
PERON (Lotissement du Pré Munny) :  
04 50 59 14 64  
Ouverture au public (novembre à février)  
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h ; samedi : 8 h 30 à 17 h ; dimanche : 9 h à 12 h  
**Fermeture les jours fériés.**

### Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte

**Maintenir les jours fériés**  
[www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/](http://www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/)  
**N° Vert : 0 800 800 215**  
pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.  
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

### Numéros d'urgence

**Pharmacies de garde** : 32 37  
**Médecins de garde** : 15  
**Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou 17  
**Pompiers** : 18  
**Hôpitaux** :  
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00  
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74  
St-Julien-en-Genève : 04 50 49 65 65  
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11  
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

### Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV.  
Centre Hospitalier du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex.  
Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

### Foire

**Vendredi 6 octobre 2017, place du Jura de 8 h à 18 h**

